

Note de service

Destinataires : Fournisseurs de services et organismes de soutien du Programme d'alphabétisation et de formation de base (Programme AFB)

Expéditeur : Jacqueline Cureton, directrice, Direction du soutien à la prestation des programmes

Date : Le 7 novembre 2017

Objet : Amélioration des technologies de l'information (TI) pour le réseau AFB

Nous avons le plaisir de vous informer que dans le cadre de l'augmentation du financement du Programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB) de 2017-2018, un financement sera octroyé pour améliorer les TI des points de service, des organismes de soutien et des fournisseurs de services par voie électronique du Programme AFB.

Le but de cette initiative est d'accroître les capacités informatiques au sein du réseau AFB. L'amélioration des TI vise à faciliter la prestation du programme par l'adoption d'une approche uniforme pour la formation axée sur les compétences informatiques et à permettre aux apprenantes et apprenants d'améliorer leurs compétences informatiques. La modernisation de l'infrastructure de TI permettra au réseau de multiplier les occasions d'apprentissage hybride. Voici des façons possibles d'accroître les capacités informatiques : achat ou mise à jour d'ordinateurs et de tableaux interactifs, amélioration de la connexion Internet et achat de nouveaux logiciels ou de nouvelles licences. Cette liste n'est pas exhaustive, mais vise plutôt à tenir compte du fait que chaque site et chaque organisation ont des besoins qui leur sont propres.

Pour soutenir l'initiative, AlphaPlus, un organisme expert dans le domaine, mène une consultation à l'échelle du réseau afin de dresser une liste des besoins en TI de celui-ci. Un certain nombre d'organismes pourraient donc déjà avoir été contactés. Cette consultation comprendra une enquête auprès du réseau ainsi que des services d'orientation pour aider les points de service, les organismes de soutien et les fournisseurs de services par voie électronique à faire des demandes avisées et cohérentes relativement aux TI. Tous les sites et organismes devront participer à cette enquête et tireront profit de l'expertise d'AlphaPlus.

À l'issue de la consultation, les organismes du Programme AFB seront invités à soumettre une demande de financement pour l'exercice en cours pour que leurs besoins en TI puissent être répondus. Les conseillères et conseillers en formation seront responsables de négocier les

allocations de fonds relativement aux TI avec les organismes du Programme AFB. Les constatations d'AlphaPlus découlant des activités de consultation sur les TI serviront de base pour déterminer le montant du financement qui sera accordé.

Dates importantes :

- Les activités de consultation d'AlphaPlus seront menées au cours des mois d'octobre et de novembre 2017.
- AlphaPlus communiquera au réseau AFB les directives pour l'établissement de la liste des besoins en TI d'ici la fin du mois d'octobre.
- Le ministère négociera en janvier et février 2018 les modifications à apporter aux ententes pour rendre compte du financement approuvé pour la mise à jour des TI.
- Les fonds qui ont été alloués pour répondre aux besoins en TI devront être dépensés d'ici le 31 mars 2018.

Nous vous remercions des efforts continus que vous déployez pour aider les apprenantes et apprenants à atteindre leur but relativement à l'alphabétisation.

Si vous avez des questions à propos de ce processus de consultation, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation du ministère.